



Réserve Naturelle HAUTS DE CHARTREUSE

La réglementation

art. L.332-3 et R332-71 du Code de l'Environnement ;
art. 15 du Décret n° 97-905 ; art.1 de l'Arrêté Préfectoral n°2007-1967



Il est interdit

- de collecter des minéraux, des fossiles et des spécimens archéologiques,
 - *sauf autorisation délivrée à des fins scientifiques par le préfet après avis du Comité consultatif ;*
 - *y compris pour tout élément détaché de son support naturel (fossiles).*
- de faire des inscriptions sur tout support rocheux,
 - *quelque soit le moyen : gravure, feutre, peinture, plaque commémorative...*
 - *sauf celles qui sont nécessaires à l'information du public ou aux délimitations foncières ;*
 - *les inscriptions à vocation de balisage en dehors du plan de circulation défini par l'arrêté n°2007-1967 sont strictement interdites.*
- de mener toute activité de recherche ou d'exploitation minière,
 - *sauf celles concernant les substances concessibles mentionnées à l'article 2 du code minier, et notamment les substances pétrolières ;*
 - *aucun titre de recherche ou d'exploitation ne pourra être délivré après le décret n°97-905 sans accord préalable du ministre chargé de la protection de la nature.*

En pratique

- En cas de découverte possible d'élément fossile, de constat de « fouille sauvage » ou autre élément d'information majeur, il est très important de ne déplacer aucun élément et de prévenir au plus vite la Réserve Naturelle afin de mettre en place les moyens de préservation appropriés et de prévenir les scientifiques compétents. La Réserve Naturelle s'engage, à associer et informer le découvreur des suites données à la découverte.
- Les plus de 250 km de galeries souterraines explorées dans les assises calcaires des Hauts de Chartreuse sont un élément très important du patrimoine naturel de la Réserve Naturelle. La présence d'ossements de faune préhistorique, de sédiments piégés disparus de la surface, de glaciers souterrains (glacières), mais aussi l'organisation et la forme des galeries souterraines sont autant de richesses et d'archives inestimables pour les scientifiques. Les spéléologues ont un rôle important dans la connaissance et la préservation de ce patrimoine.

Textes : Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse / Patrick Gardet • Mise à jour : Janvier 2011 • Illustrations : Alban Lamusse • Création graphique : lacuisseedel.com



Guide de la réglementation

Patrimoine

géologique, paléontologique
et archéologique



Maison du Parc 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Téléphone : 04 76 88 75 20 - Fax : 04 76 88 75 30
reserve.naturelle@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

↘ Un vieux patrimoine, trop longtemps ignoré !



Lorsque l'on parle de patrimoine naturel, on pense le plus souvent à la faune et la flore, mais plus rarement aux éléments qui structurent les sites, les paysages, l'habitat de la faune et de la flore : les éléments géologiques, au sens large.

En montagne, la nature des roches, les formes du relief (parois rocheuses, éboulis, gouffres, fissures...), les formes de plissements et d'évolution du relief ont une importance particulière pour l'écologie et le caractère général des sites. Sur les Hauts de Chartreuse, le patrimoine géologique présente pour plusieurs raisons une richesse extraordinaire à préserver impérativement.

↘ L'habitat de la faune et de la flore

De nombreuses formes de relief composent des types d'habitat spécifiques et indispensables pour de nombreuses espèces de la faune et de la flore. L'exploitation ou l'aménagement, même partiel, d'un éboulis pour les matériaux par exemple peuvent faire disparaître irrémédiablement plusieurs espèces d'un site.

↘ Des archives précieuses pour les sciences de la terre... et de l'homme

Au delà de l'habitat qu'ils représentent pour la faune ou la flore, les éléments géologiques ou « géotopes », revêtent une grande valeur en tant que tels. Roches, fossiles, formes de reliefs, sédiments piégés dans les réseaux souterrains : tous ont une histoire plus ou moins longue, plus ou moins difficile à déchiffrer mais représentent de véritables archives, parfois uniques, du climat, de la formation des Alpes, voire de l'histoire des hommes.

Chaque élément, grâce à son emplacement, sa nature, sa forme peut nous raconter une petite ou une grande histoire d'un processus physique ou climatique très particulier hérité de conditions environnementales anciennes ou actuelles. Aujourd'hui, ces archives sont loin d'être complètement déchiffrées et restent à mettre en lien les unes avec les autres.

Il est essentiel pour les générations à venir, que les fossiles, les ossements anciens, les restes archéologiques, entre autres, puissent garder leur intégrité et leur emplacement initial sans quoi ils n'auraient plus de message à délivrer. Leur dégradation ou leur disparition, dans des collections privées est au moins aussi regrettable pour notre société que de voler une pièce dans un musée !

